

602.96.26.74.66

mairie.stbarnabe@orange.fr

Site internet

www.saint-barnabe.fr

Commune de Saint-Barnabé



8,9 & 10 DECEMBRE

BARNABETHON 2023



VENDREDI SOIR 8 DECEMBRE

Salle Omnisports à 20h Match amical Futsal Saint-Barnabé / Quessoy

Salle Sterenn

SAMEDI 9 DECEMBRE

Dès 7h30 retrait de viennoiseries

A 11h, chaussez vos baskets pour un flash mob animé par Marie-Paule Ouvert à toutes et tous, tout âge.

A 12h, c'est l'heure des galettes saucisses et crêpes

De 14h à 18h, jeux de table

<u>A 18h</u>, Apéro dansant avec vente de planches apéro suivi de galettes à déguster sur place ou à emporter

<u>Toute la journée</u>, vente diverses (livres, piments, parfums, articles fait main). Jeux divers : simulateur aéromodélisme, (club aéro), jeux de boites et jeux de planche avec lot (tennis de table).

Buvette (comité des fêtes) avec vin chaud (foyer des jeunes). Animation bénévole par Jean-Yves PAMPANAY

DIMANCHE 10 DECEMBRE

SPORT

Rando pédestre 10 Kms - <u>Départ à 9h</u> Cyclo 50 Kms Course à pied Pot offert par le Comité des Fêtes à l'arrivée

A 15h, match foot herbe St-Barnabé / Plumieux

N° 551 **DÉCEMBRE 2023**





Le mot du Maire

Chères Barnabéennes et Barnabéens,

« Mieux vivre à Saint-Barnabé »

L'année 2023 va se terminer progressivement pour laisser la place aux traditionnelles fêtes de fin d'année. A cette occasion, de nombreuses décorations de Noël illumineront les rues de notre commune. Cette période festive va nous permettre d'apporter de la gaieté.

En termes de travaux structurants, le chantier de la rue Pierre Mendès France et le lotissement Bocage vont bientôt se terminer. Des travaux attendus par les riverains permettant de donner une autre dimension à cette rue où la priorité a été axée sur la sécurité de la voie publique. La tempête «Ciaran» a malheureusement provoqué une déprogrammation du planning initial, nous obligeant à reculer la finalisation des travaux d'effacement des réseaux électriques et des télécoms.



Le lotissement Bocage

La 1^{ère} phase d'enrobé a été mise en place pour le bonheur des habitants. La finalisation des travaux est prévue courant décembre avec une teinte différente pour l'aménagement des trottoirs et des emplacements parkings.



La Salle Omnisports

En effet, cette salle a été construite à la fin des années 80 et n'a jamais fait l'objet de travaux de réhabilitation depuis. Elle est un équipement particulièrement fréquenté par les usagers de Saint-Barnabé (scolaires et associations). Elle mérite toute notre attention en terme de maintien en l'état de bâtiment public. Les espaces vestiaires sont implantés dans un bâtiment annexe à la salle de sport et ne répondent plus du tout aux attentes de ses utilisateurs, ce qui pose question aux élus, en termes de manifestations sportives. Le volume principal n'est plus adapté pour recevoir des spectateurs.



Il manque un espace de convivialité pour les collations d'après match, des locaux de rangements sont à prévoir. De plus ce bâtiment est à améliorer vis à vis des normes de sécurité. Nous avons choisi notre maître d'œuvre : Le cabinet d'architectes BOULET de Rennes. Cette année 2024 sera consacrée à l'élaboration du dossier administratif, financier et des demandes de subventions auprès de différents organismes afin d'alléger son coût pour la tranche ferme estimée à 915 000 € (réhabilitation du volume sportif et construction en extension d'espaces à destination des sportifs ; vestiaires, sanitaires, locaux de stockage)

Il est prévu une convention de mise à disposition du toit du bâtiment et la création d'une ombrière avec un loyer pour la mise en place de panneaux photovoltaïques avec le syndicat d'énergie des Côtes d'Armor.

Chers Barnabéens, laissez-moi terminer ce mot en laissant la magie de Noël s'installer doucement mais sûrement en ce début Décembre.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. J'espère qu'elles seront empreintes de convivialité, de bonheur et de joie.

Vie Communale

ÉTAT CIVIL – NOVEMBRE 2023

Naissance: Nolan ROUZO, «3, rue Pierre & Marie Curie», né le 3 Novembre 2023 à Noyal-Pontivy.

Décès: Aline GUERNIC, 92 ans, «28, impasse des Chênes à Blanlin», décédée le 28 Novembre 2023 à

Saint-Barnabé, inhumée le 2 Décembre 2023 à Saint-Barnabé.

Une fin d'année marquée par le deuil de M. Patrick DORÉ.

Je voudrais lui apporter un témoignage d'affection, de reconnaissance à l'élu bien sûr, mais d'abord et surtout à l'homme. Patrick a été élu pendant 18 ans. A l'âge de 24 ans il devient conseiller municipal (1977) de 1983 à 1995 Maire Adjoint à la culture et aux sports.

Il a accompli ces mandats qui lui avaient été confiés avec humilité, sérieux et fidélité, aux convictions progressistes qui n'avaient jamais cessé de l'habiter.

Il a été l'instigateur du complexe sportif.

Au nom du Conseil Municipal, du personnel communal, nous adressons à Lucette, son épouse et toute sa famille nos sincères condoléances.

CÉRÉMONIE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE

Les associations U.N.C. et F.N.A.C.A. et de nombreux barnabéens se sont recueillis en souvenir des soldats

disparus.



Une messe, dépôt de gerbes au monument aux morts, lecture du manifeste par M. Le Maire.

Les enfants de l'école Jeanne d'Arc ont lu un texte avec Yann Pasco. Ensuite recueillement au cimetière.

A l'issue de cette cérémonie commémorative, un apéritif était offert aux habitants.



REPAS DES AINÉS

Ce 11 novembre, un repas était offert aux barnabéens de 70 ans et plus a réuni 110 personnes.

Les doyens M. Emmanuel GLOUX, 95 ans et Mme Raymonde MOISAN, 96 ans étaient absents.

Les doyens présents Mme Anne LEVEQUE, 92 ans et M. Ange LATIMIER, 93 ans ont reçu des fleurs et un colis.

Après 1 minute de silence pour les anciens qui nous ont quittés dans l'année, le repas, organisé par Fanny Philippe, Adjointe, et préparé par notre restaurant « Le Gwenestan » a ravi les papilles de chacun.

Un beau moment de convivialité avec Jean-Yves PAMPANAY à l'animation.



DEMANDEUR\$ D'EMPLOI

A la date du 1^{er} Novembre 2023, ils étaient 49 (Hommes : 29 et Femmes : 20). A la date du 15 Novembre 2022, ils étaient 69 (Hommes : 40 et Femmes : 29).

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (garçons et filles) nés en **DÉCEMBRE 2007** doivent se présenter en mairie afin que l'on procède à leur recensement militaire, munis du livret de famille. Les personnes nées avant cette période, et qui auraient omis de faire cette démarche, sont priées de se présenter le plus rapidement possible.

HORAIRES OUVERTURE MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi De 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30 de 8h15 à 12h00 le samedi

HORAIRES OUVERTURE AGENCE POSTALE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00 de 8h30 à 11h30 le samedi

PARTICIPATION COMMUNALE — TRANSPORTS SCOLAIRES 2023-2024

Le service transports de la Région Bretagne n'est plus autorisé à transmettre la liste des élèves de la commune utilisant les transports scolaires (obligations de respect des lois informatiques et libertés).

De ce fait, pour obtenir la participation communale au coût du transport scolaire, les familles devront déposer à la mairie la facture qu'elles ont reçue avec un RIB (lorsque la famille utilise le transport pour le collège ou le lycée pour la 1ère fois).

Si vous n'êtes pas en mesure de présenter cette facture, vous pouvez en faire la demande auprès du service transports de l'antenne de Saint-Brieuc en adressant un mail : antennedesaintbrieuc.transports@bretagne.bzh

REPAS DES CLASSES 3

Une quarantaine de personnes étaient réunies le 18 novembre à la salle Sterenn pour un repas festif.



De 1973 (le plus jeune) à 1943 (le plus âgé), les classes 3 ont partagé un moment convivial et une belle soirée.

ATELIER\$ MÉMOIRE

Ces ateliers de 2 h sur 6 séances ont rassemblé une dizaine de personnes et étaient animés par M. Thierry LIEGEOIS, intervenant pour «Brain Up» et mis en place par «bien vieillir ensemble», engagement des caisses de retraites. Ces séances étaient gratuites.

Stages très intéressants avec des jeux, des exercices de mémorisation, des échanges dans une belle ambiance.



INCIVILITÉ

A Saint-Barnabé, pendant les vacances de la Toussaint, des personnes se sont introduites dans une propriété privée à 2 reprises avec vol de mobilier de jardin.

Une plainte sera déposée à la gendarmerie si ces objets ne sont pas restitués.

BARNABÉTHON 2023

Il est encore temps de passer vos commandes de viennoiseries pour le SAMEDI 9 DÉCEMBRE.

MISE EN PLACE DES ILLUMINATIONS DE NOEL

Elles seront mises en place entre le 14 Décembre 2023 et le 15 Janvier 2024.



RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024

Le recensement sera effectué par Mmes Chantal GICQUEL & Marylise POULAIN du 18 janvier au 17 février 2024.







TRAVAUX

1 - TRAVAUX DE VOIRE

Lotissement du bocage : aménagement et enrobé terminés par l'entreprise COLAS. Il reste les parkings à réaliser.

2 - PONT DE TROHÉLEUC : POINT DE SITUATION

Les travaux sont en cours.

Réouverture du pont le 22 décembre.



3 - TRAVAUX RUE MENDÈS FRANCE

Les enrobés ont été réalisés de la Motte aux Loups jusqu'au Bocage. Les candélabres tout le long de la Rue Mendes France ont été posés. Les enrobés sont programmés le 4 et 5 décembre pour le bas de la rue Mendes France (plateau + reste de la rue).

4 - SÉCURISATION PIÊTONNE LIAISON DOUCE BLANLIN RD14 + AIRE DE STATIONNEMENT BUS.

Présentation du programme des travaux avec le Maître d'œuvre, le Cabinet NICOLAS de Loudéac, le jeudi 7 décembre à 17h30 à la Mairie.

5 - RENOUVELLEMENT SIGNALÉTIQUE CAMPAGNE D29 ET E31

Version finale du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) pour le programme de renouvellement de signalisation validé le 14/11/2023. 140 panneaux seront refaits.

6 - EGLISE

L'entreprise Bodet intervient jusqu'au 8/12 pour la restauration du beffroi de l'église. L'église reste ouverte.

7 – <u>ÉLAGAGE - RAPPEL</u>

Tout propriétaire est tenu d'élaguer ses arbres. La responsabilité de l'élagage incombe au propriétaire de l'arbre. Après plusieurs mises en demeure si le propriétaire de la parcelle n'effectue pas les travaux, la commune se substituera à ce manquement et exécutera les travaux d'office avec facturation. Dans une location, la responsabilité de l'élagage des arbres et arbustes repose sur l'occupant.

8 – SÉCURITÉ POUR LES PIÉTONS

De jour comme de nuit, les piétons sont les usagers de la route les plus vulnérables. Cependant, si vous marchez dans l'obscurité, vous devrez particulièrement redoubler de vigilance. Vos priorités doivent être de vous rendre visible et de vous mettre en sécurité!

Le premier risque lorsque vous marchez la nuit est de ne pas être vu par les automobilistes. Pour vous protéger, vous devez donc faire en sorte d'être visible. En agglomération, nous vous recommandons de porter des vêtements clairs. En dehors de l'agglomération, même si ce n'est pas obligatoire, il est vivement conseillé de porter un gilet réfléchissant, voire une petite lampe frontale.

VIE SCOLAIRE

MENU DES REPAS SERVIS A LA CANTINE - DÉCEMBRE 2023

Lundi 4 Décembre	Mardi 5 Décembre	Jeudi 7 Décembre	Vendredi 8 Décembre
Œuf dur mayonnaise	Salade de pâtes & pesto	Velouté patate douce	Betteraves & maïs
Poisson meunière	Paupiette de veau	Saucisse de Toulouse	Chili végétarien
	aux raisins	grillée	aux haricots rouges
Purée de potiron	Mijotée de légumes	Frites au four	Riz créole
Dessert lacté chocolat	Fruit frais	Fruit frais	Brownie
Lundi 11 Décembre	Mardi 12 Décembre	Jeudi 14 Décembre	Vendredi 15 Décembre
Taboulé	Carottes râpées	Potage	Friand au fromage
Boulettes de veau		Carbonara	Poisson pané
milanaises	Gratin montagnard		
Haricots verts		Coquillettes	Carottes à la crème
Madeleines	Fruit frais	Fruit frais	Eclair vanille
Lundi 18 Décembre	Mardi 19 Décembre	Jeudi 21 Décembre	Vendredi 22 Décembre
Betteraves	Crêpe au fromage	Rillettes de saumon	Pâté de campagne
Saucisse knack	Nugget's de blé	Médaillon de dinde	Blanquette de poisson
	Ketchup	Sauce miel	aux petits légumes
Haricots blancs tomate	Petits pois carotttes	Pommes noisettes	Purée de panais
Liégeois vanille	Fruit frais	Lingot cacao	Fruit frais



VENTE DES REPAS DE CANTINE

Il est rappelé que les repas de cantine sont à réserver à la Mairie aux heures et jours d'ouverture, que ceux-ci doivent être achetés avant le <u>JEUDI pour la semaine suivante</u> (sauf cas de force majeure).

GROUPE SCOLAIRE MATHURIN BOSCHER



Les élèves des classes de maternelle/CP se sont rendus à la bibliothèque le mardi 7 novembre.

La classe de maternelle/CP a bénéficié de la lecture d'un album par une bénévole.

Les deux classes s'y rendront durant toute l'année scolaire, toutes les trois semaines afin d'emprunter des livres.

Les élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 pratiquent tous les vendredis de la période 2 (7 séances d'une heure) du hockey avec l'intervenante sportive Emilie Vaguet.



Marche verte effectuée vendredi 24 novembre par tous les enfants de l'école.

Les élèves se sont promenés dans les rues de Saint Barnabé afin de ramasser un maximum de déchets. Cette sensibilisation à la protection de l'environnement a été un franc succès !!

16kg400 ont ainsi été ramassé : déchets divers (emballages, bouteilles, mégots etc...) jetés sur la voie publique.



ÉCOLE JEANNE D'ARC



Grillages de châtaignes pour fêter l'automne. En présence des parents et grands-parents. Les enfants avaient la mission aux dernières vacances scolaires de ramasser des châtaignes.

COMPTE RENDU SOMMAIRE CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 17 NOVEMBRE 2023 A 20H30

DÉPARTEMENT COTES D'ARMOR ARRONDISSEMENT ST-BRIEUC COMMUNE SAINT-BARNABÉ

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 12

Nombre de votants : 14

Date de convocation : 10 novembre

ORDRE DU JOUR

- 1-Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 20 octobre 2023
- 2-Décision modificative du budget général de la commune pour 2023
- 3-Réhabilitation de la salle omnisports :
 - -Choix du Maître d'œuvre
- -Résultat de l'appel à manifestation d'intérêt concurrent pour l'occupation du domaine public en vue d'une exploitation économique
- 4-Sécurisation voie de Blanlin:
 - -Choix du Maître d'œuvre
 - -Convention de financement proposée par la Région pour l'aménagement de l'arrêt de car
- 5-Demande de subvention
- 6-Recencement de la population 2024 :
 - -nomination du coordonnateur communal
 - -création d'emploi d'agents recenseurs
- 7-Désignation des référents déontologues pour les élus locaux
- 8-Droit de préemption
- 9-Questions diverses
- 10-Informations diverses

Présents :

M. Georges LE FRANC, Maire - Mme Jocelyne BOUTIER - M. Michel JOUAN - Mme Fanny PHILIPPE (Adjoints) - Mme Marie-Paule BUZULIER - MM. Daniel HAMON – Patrick DONNIO - Mme Véronique LE GALLO - M. Franck JÉGLOT - Mme Christelle GAUTHIER - M. Samuel BRIAND - Mme Charlène RIBEIRO (Conseillers Municipaux).

Absents excusés :

- M. Thomas MAHÉO donnant pouvoir à M. Michel JOUAN.
- M. Michel BOISDRON donnant pouvoir à M. Georges LE FRANC.

Absente:

Mme Catherine GOOSSAERT

Ouverture de la séance à 20 heures 38.

Secrétaire de séance :

Mme Charlène RIBEIRO.

1-APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 20 OCTOBRE 2023

Pour: 14 Contre: 0 Abstention: 0	
----------------------------------	--

2-DÉCISION MODIFICATIVE DU BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNE POUR 2023

Le Conseil Municipal autorise les modifications suivantes :

Imputation	OUVERT	REDUIT
D F 012 6218	8 000,00	
D F 012 6413	5 000,00	
D F 012 6450	5 000,00	
D F 023 023 (ordre)	30 000,	
D F 65 6542	12 000,00	

Imputation	OUVERT	REDUIT
D I 27 276348 OPFI		30 000,00
R I 021 021 OPFI (ordre)		30 000,00

Pour: 14	Contre : 0	Abstention: 0
----------	------------	---------------

3-REHABILITATION DE LA SALLE OMNISPORTS : CHOIX DU MAITRE D'OEUVRE

L'enveloppe financière prévisionnelle globale pour les travaux de l'opération est de 1 305 000,00 € HT, répartis comme suit :

- en Tranche Ferme : 915 000 €HT, comprenant la réhabilitation du volume sportif existant (notamment couverture et sol sportif) et construction en extension d'espaces à destination des sportifs (vestiaires et sanitaires) et des locaux de stockage.
- en Tranche Optionnelle : 390 000 €HT, comprenant la construction en extension d'espaces pour les spectateurs (gradins) et des locaux de convivialité (« club-house »).

3 équipes de Maîtrise d'œuvre (sur 18 candidatures) ont été sélectionnées par la commission le 12/07/2023. La mission de maîtrise d'œuvre comprend les éléments suivants pour la Tranche Ferme et également pour la Tranche Optionnelle :

Mission de base :

- X Diagnostic (DIAG),
- X Études d'avant-projet sommaire (APS),
- X Études d'avant-projet définitif (APD),
- X Projet (PRO),
- X Assistance apportée au maître d'ouvrage pour la passation des contrats de travaux (ACT),
- X Examen de conformité visa (VISA),
- X Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET),
- X Assistance au maître d'ouvrage lors des opérations de réception (AOR) et pendant la période de garantie de parfait achèvement.

Missions complémentaires :

- X Étude d'approvisionnement énergétique (EAE)
- X Ordonnancement Pilotage et Coordination (OPC)
- X Étude d'Exécution partielle « Structure » et « Fluides »

Le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à signer le marché de Maitrise d'œuvre avec l'entreprise BOULET ARCHITECTE suite à l'avis et au classement de la Commission d'appel d'offres pour un montant d'honoraires fixé à 134 517,50 € HT.

Pour: 13	Contre: 0	Abstention: 1
----------	-----------	---------------

RÉHABILITATION DE LA SALLE OMNISPORTS : RÉSULTAT DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRET CONCURRENT POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC EN VUE D'UNE EXPLOITATION ECONOMIQUE

Le Conseil Municipal donne l'accord pour l'occupation temporaire du domaine public (emprise sur la toiture du nouveau complexe sportif et l'ombrière pour une surface totale de 1 160 m² de panneaux photovoltaïque) par la SEM Energies 22 pour l'installation et l'exploitation en vente totale d'une centrale photovoltaïque pendant 20 ans.

Pour: 14	Contre: 0	Abstention: 0
----------	-----------	---------------

4-SÉCURISATION VOIE DE BLANLIN : CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE

Rappel du programme:

√Travaux : aménagement d'un cheminement piéton le long de la RD14 : connexion des 2 hameaux distants de 320m, une largeur mini d'1,40m de cheminement (dans les espaces contraints rayon intérieur à bordurer), sobriété dans les matériaux à rechercher (sablage, banquette enherbée, potelets (à mini 0,50m de la rive), limiter les busages (maintien d'une gestion aérienne des eaux pluviales si possible) et aménagement d'un point d'arrêt bus.

✓ Enveloppe des travaux : 90 000 € HT pour les travaux de voirie, réseaux EP ponctuels, signalisation, mobilier (abri bus, potelets).

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le marché de Maitrise d'œuvre avec le Cabinet NICOLAS suite à l'avis et au classement de l'ADAC pour un montant de 8 100 € HT.

Pour: 14 Contre: 0 Abstention: 0	
----------------------------------	--

<u>SÉCURISATION VOIE DE BLANLIN : CONVENTION DE FINANCEMENT PROPOSÉE PAR LA RÉGION POUR L'AMÉNAGEMENT DE L'ARRÊT DE CAR</u>

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer la convention de financement proposée par les services de la Région pour les dépenses liées à l'aménagement de l'arrêt de car.

Pour: 14	Contre : 0	Abstention: 0
----------	------------	---------------

5-DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal valide le versement d'une aide financière au fonctionnement du dispositif ULIS pour 2 enfants de la commune scolarisés en classe primaire à l'Ecole Ste Anne de Loudéac, à hauteur du coût moyen d'un enfant scolarisé en classe élémentaire de l'école publique, soit 373,66 € par enfant.

Pour: 14 Contre: 0 Abstention: 0

6-RECENCEMENT DE LA POPULATION 2024 : NOMINATION DU COORDONNATEUR COMMUNAL

Le conseil décide de nommer Madame Chrystelle LE RAY en tant que coordonnateur communal chargé de la préparation et de la réalisation des enquêtes de recensement.

Pour : 14	Contre: 0	Abstention : 0
-----------	-----------	----------------

RECENCEMENT DE LA POPULATION 2024 : CREATION D'EMPLOI D'AGENTS RECENSEURS

Le Conseil Municipal décide la création d'emploi de 2 agents recenseurs en tant que vacataires : Mme Marie Louise POULAIN et Mme Chantal GICQUEL. La période du recensement à domicile aura lieu du 18/01/2024 au 17/02/2024.

Pour: 14	Contre · 0	Abstention: 0
1001.14	Control . O	Absterition . 0

7-DÉSIGNATION DES RÉFÉRENTS DÉONTOLOGUES POUR LES ÉLUS LOCAUX

Le Conseil Municipal décide de désigner Mme Anne PERRIER, Présidente du Tribunal Administratif et de la Cour Administrative d'Appel honoraire ; M. Jean SIRINELLI, Professeur de Droit Public à l'Université de Rennes ; Mme Armelle BOTHOREL, Maire honoraire de La Méaugon, ancienne Présidente de l'AMF 22 en qualité de référents déontologues.

Contre: 0 Abstention: 0	Pour : 14
-------------------------	-----------

8-DROIT DE PRÉEMPTION

Le Conseil Municipal ne fait pas valoir son droit de préemption pour les terrains bâtis situés au 5 rue de la Loge - Section AC N°151 pour une surface de 738 m2.

Pour: 14	Contre: 0	Abstention: 0
----------	-----------	---------------

9-QUESTIONS DIVERSES

Néant

10-INFORMATIONS DIVERSES

- -Application Illiwap: prise en charge financière par Loudéac communauté à partir de 2024 (1 100 €/ an).
- -Réunion SDIS lundi 11 décembre à 14h30 : présentation par le commandant Fabien HERAULT du SDIS des Côtes d'Armor de l'organisation de la défense incendie sur la commune (Invités : agriculteurs, entreprises, SAUR).
- -Inauguration du vélodrome : vendredi 1er décembre 2023 à 17h.
- -Repas vœux personnel : 15 décembre 2023 à 18h15.
- -Cérémonie des vœux à la population : 12 Janvier 2024 à 19h00.

VIE ASSOCIATIVE & CULTURELLE

F.N.A.C.A.

Assemblée Générale

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 24 Novembre 2023 en présence de Mme Jocelyne BOUTIER adjointe au maire.

Le président M. Bernard GASTARD a demandé une minute de silence pour les disparus. 15 adhérents à St-Barnabé, 6 185 dans les Côtes d'Armor.

Un bilan sur les évènements de l'année 2023, un bilan financier approuvé.

Prévisions pour 2024

- ➤ 19 mars : rassemblement au monument aux morts puis déplacement à Plémet pour le rassemblement cantonal
- ➤ Participation aux cérémonies commémoratives du 8 mai et 11 novembre.
- L'association participe également au téléthon et au forum.

Le bureau reste inchangé

Président: Bernard GASTARD

Président d'honneur : Roland ROBIN Vice-Président : Roger GAUTIER Secrétaire : Ange CADORET

Trésorier : Robert JOUET

Porte-drapeaux : René JOUET et Eugène LE ROY

L'association recherche un jeune porte-drapeau.

Pot de l'amitié à «L'Argoat» et repas au «Gwenëstan» ont clôturé cette assemblée.



AÉROMODÉLI\$ME



L'Assemblée Générale du club s'est déroulée le 24 Novembre en présence de Mme Jocelyne BOUTIER et M. Thomas MAHÉO, Adjoints au Maire.

La présidente, Mme Cathy CARPENTIER a présenté le bilan de l'année 2023.

Une bourse d'échange en décembre 2022 : galette des rois, visite du site de Bosméléac, meeting à Guiscriff, forum, téléthon.

Vols indoor dans la salle omnisports les dimanches d'hiver.

Le bilan financier a été approuvé.

Projets pour l'année 2024

- > Maintien accordé pour les vols Indoor le dimanche.
- > Participation au téléthon et forum.
- > Journées barbecues au terrain route de la chèze.
- > Obtention brevet QPDD (Qualification de Pilote De Démonstration) pour avoir le droit d'inviter du public au terrain. Si obtention, diverses animations seront prévues avec, entre-autre, vol de "doudou" pour les petits.

<u>Le bureau reste inchangé</u>

Présidente : Cathy CARPENTIER (Miossec)

Vice-Président : Joël BOUTIER Trésorier : Francis CARPENTIER Secrétaire : Nolwen LAMOUR

COMITÉ DES FETES DE BLANLIN

Le Comité de Blanlin souhaite à tous les Barnabéens d'excellentes fêtes de fin d'année.

U.N.C - A.FN.

MARDI 5 DÉCEMBRE à 17h

Rassemblement au Monument aux Morts

Une cérémonie d'hommage sera rendue au monument aux morts pour tous les combattants d'Afrique du Nord en présence de la Municipalité.

La population est invitée à y participer.

CLUB BRUYÈRE\$ D'ARVOR

Déjà le mois de décembre, la fin de l'année approche, le prochain rendez-vous du club sera le JEUDI 14 DECEMBRE (le seul pour ce mois-ci).

Le SAMEDI 16 DECEMBRE nous nous retrouverons au restaurant «Le Gwënestan» à 12h15 pour la photo.

La rentrée se fera le 4 janvier 2024 et l'Assemblée Générale aura lieu le JEUDI 18 JANVIER.

Le bureau et le conseil d'administration vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.

Marie-Lise

LECTURE POUR TOUS

Jeudi 23 novembre, la bibliothèque a invité les 2 écoles de St-Barnabé ainsi que celles de La Chèze pour la projection du film de Lorène RENOUX "TUUT TANK", documentaire fiction « Tché Kanam » qui raconte la vie des petits écoliers sénégalais à l'école maternelle.

Rappelons que l'association «Tché Kanam» a été créée entre autres par une barnabéenne: Nadine CARIMALO.



➤ Le bibliobus de la bibliothèque des Côtes d'Armor est passé la semaine dernière en nous laissant plus de 250 ouvrages pour les "petits " et les "grands". Venez les découvrir.

➤ Un coin "Noël " a été installé pour la jeunesse.

La bibliothèque est ouverte le :

Le mercredi de 10h à 12h et de 16h30 à 17h30 même pendant les « petites » vacances scolaires. le vendredi de 16h30 à 18h00 le samedi de 10h à 12h.

Jusqu'à la fin de l'année, c'est Mathilde qui vous accueille le mercredi matin.

Tél.

Tél. : 02.96.26.73.29

SCRAPBOOKING

Venez réaliser votre carte pour les fêtes de fin d'année, salle des Lilas le mercredi 13 décembre de 14h00 à 16h00.

Je vous accompagnerai dans la pratique, je fournis le matériel avec ou sans photo (à apporter si vous en voulez une).

Atelier ouvert à tout public, adulte et enfant à partir de 10 ans.

Sur inscriptions de 5 euros, auprès de Annie-France MICHEL, animatrice en scrapbooking européen, au 06 79 79 35 68.

A très bientôt



ÉCHOS DE L'A.S.S.B.



FOOT

<u>Résultats</u>

Dimanche 19 Novembre

A.S. Saint-Barnabé: 1 - F.C. POULANCRE: 1

Dimanche 26 Novembre

A.S. Saint-Barnabé: 4 - 1 F.C. LIE-PLOUGUENAST: 1

Matchs à venir

Dimanche 3 Décembre à 13 h

PLÉMET CENTRE BRETAGNE - A.S. SAINT-BARNABÉ

Dimanche 10 Décembre à 15h

A.S. SAINT-BARNABÉ - PLUMIEUX

VÉLO LOISIRS

Toutes les personnes intéressées par la pratique du vélo peuvent rejoindre le groupe le dimanche matin. Les sorties s'effectuent tous les dimanches à 9h, départ sur le parking de la Salle Sterenn.



CALENDRIER DES FETES 2024

	JANVIER	SS	SPL	SL		FÉVRIER	SS	SPL	SL
M.03	Atelier Ker Créa			Х	S.10	Comité des Fêtes - Repas	Х		
V.12	VOEUX DU MAIRE	Х			V.16	C. B. d'Arvor – Belote		X	
S.13	L. Pour Tous – Théâtre	Х			S.17	Particulier	Х	, ,	x
D.14	L. Pour Tous – Théâtre	Х				Atelier Ker Créa	X		
M.10	Club Echecs		X		D.18	Particulier	X		
S.20	L. Pour Tous – Dictée			Х	V.23	Relais Petite Enfance	X		
	Atelier Ker Créa	SA		****					
V.26	Relais Petite Enfance	Х							
S.27	Particulier	Х							
D.28	Club Echecs		X						
	MARS	SS	SPL	SL		AVRIL	SS	SPL	SL
V.08	1 St-Barnabé – A.G.	X	3. 2	- J.	S.13	Atelier Ker Créa	33	Jr L	
5.09	Cytophatie- Repas Emp.				D.14	Particulier	v		Х
S.16	Comité des Fêtes – A.G.	Х			D.14 D.19	Relais Petite Enfance	X		
V.22	Relais Petite Enfance	X			S.20	Particulier	X		
5.23	1 St-Barnabé – A.G. Natio.	X	X	SJM	D.21	Particulier	X		
3.23	Atelier Ker Créa	^	_ ^	X	0.21	Particulier	^		
D.24	1 St-Barnabé – A.G. Natio.	х	X	SJM					
5.30	Particulier	X	_ ^	33111					
D.31	Particulier	X							
			CD1					L	L
C 04	MAI	SS	SPL	SL		JUIN	SS	SPL	SL
S.04	Atelier Ker Créa	,,		Х	S.01	FOULÉES MICHELINE		10000	SO
S.11	Particulier	X			S.08	1 St-Barnabé – Grillades		X	
V.24	Relais Petite Enfance	Х			D.09	Elections Européennes			SJM
					S.15	A.S.S.B. FOOT – A.G.		X	
						Atelier Ker Créa			X
					V.21	Relais Petite Enfance	X		
1					S.22	Particulier	X		
					S.29	C. B. d'Arvor	X		
					D.30	C. B. d'Arvor – Loto	Х		
	JUILLET	SS	SPL	SL		AOUT	SS	SPL	SL
S.06	Particulier	Х			S.17	Particulier	Х		
					V.23	Particulier	Х		
					S.24	Particulier	X		
	SEPTEMBRE	SS	SPL	SL		OCTOBRE	SS	SPL	SL
D.01	FETE DE BLANLIN				V.04	C. B. d'Arvor – Belote		Х	
D.08	Asso. Tché Kanam - Repas	Χ		SO	S.05	Cytophatie- Repas Emp.			
S.14	Rando Dînatoire – C. Bourg	Х			S.12	1 St-Barnabé – Repas	Х		
S.28	Atelier Ker Créa			Х	S.26	Atelier Ker Créa			Х
	C. B. d'Arvor	Χ							
D.29	C. B. d'Arvor – Loto	Χ							
	NOVEMBRE	SS	SPL	SL		DECEMBRE	SS	SPL	SL
S.09	Municipalité	Х			S.07	BARNABÉTHON	Х		
V.10	Municipalité	Χ			D.08	BARNABÉTHON	Х		
S.11	Repas des Ainés	Х			V.13	Arbre de Noël – E. Privée	X		
S.16	Particulier	Х			S.14	Comité Blanlin – A. Noël	100000		
D.17	Particulier	Х				Atelier Ker Créa			Х
V.22	Lecture Pour Tous	Х							
S.23	Vélos Loisirs – Repas Emp		X						
3.23	velos colsiis - Nepas cilip		0.50.50					1	

S.S.: Salle Sterenn S.P.L.: Salle Pascal Legay S.L.: Salle des Lilas

S.O.: Salle Omnisports S.J.M.: Salle Jean Moulin

Annonces commerciales

LE GWENËSTAN

Plats à emporter et sur place

Jeudi 7 Décembre : Jambon à l'os

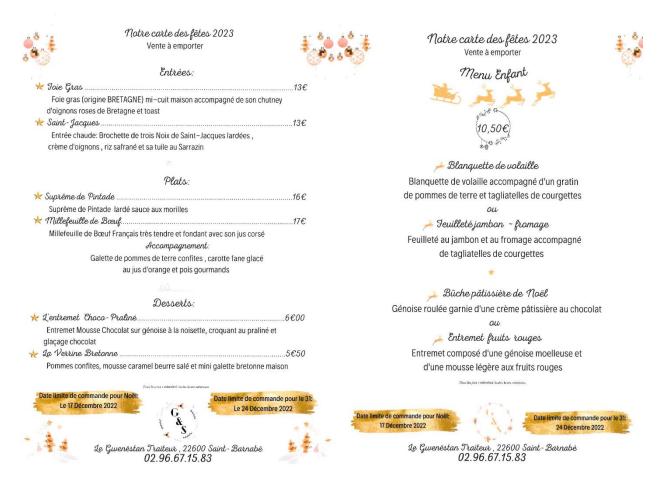
Jeudi 14 Décembre : Langue de bœuf – Sauce madère

Comme l'année précédente nous vous proposons des menus de fêtes à emporter pour Noël et le Nouvel An. Les bons de commande sont disponibles au restaurant.

Ils seront à nous déposer avec le règlement avant le 17 Décembre pour Noël et le 24 Décembre pour le Nouvel An.

Nous serons ouverts de 12h à 17h du lundi au vendredi. En dehors de ses horaires vous pourrez nous déposer vos commandes dans notre boîte aux lettres.

Nous vous souhaitons de très belles fêtes d'année.



Au plaisir de vous accueillir au restaurant.

Gwen et Stann.

Tél.: 02.96.67.15.83 Mail: legwenestan.contact@gmail.com

«L'ARGOAT»

Bar – Tabac – Presse – Grattage - Parions sport – Recharges téléphoniques – Timbres amendes - Abonnements xbox, RMC Sport – Netflix - Amigo - Point relai : Pick Up – Cartes grises.



Ses Horaires

<u>Lundi – Mardi – Mercredi</u> : 7h45 à 20h

<u>Jeudi</u> : FERMETURE

<u>Vendredi</u>: 7h45 à 20h

<u>Samedi - Dimanche</u> : 8h30 à 20h

Tél.: 02.96.67.16.25



EXPOSITION DE PEINTURES

« AQUARELLES D'AUTOMNE »

de Laure Massy

Au bar « L'ARGOAT » A Saint- Barnabé du 8 au 31 janvier 2024



Agenda

05/12/2023	UNC / AFN – Hommage au monument aux Morts – 17h			
9 & 10/12/2023	BARNABÉTHON – Salle Sterenn – Toute la journée			
11/12/2023	Conseil Municipal – Mairie – 20h30			
18/12/2023	Comité Info – Mairie – 20h30			

Membres du Comité Info:

M. Georges LE FRANC (Maire) – Mme Jocelyne BOUTIER – MM. Thomas MAHÉO – Patrick DONNIO – Mmes Véronique LE GALLO – Christelle GAUTHIER – M. Samuel BRIAND (Élus). Mmes Huguette RUELLAND – Chantal JÉGLOT – Claudine FLÉHO - MM. Guy MACÉ – Alphonse MARJOT – Marcel RUELLAND (membres).

+ Pliage: Mmes Carole LE FRANC – Anne-Marie JOUAN.